

# Mourir libre.

## Les affranchis et la mort à l'époque romaine.

INHA – salle Vasari  
(2 rue Vivienne, Paris 2<sup>e</sup>)

Lundi 29 novembre 2021

Le développement de l'archéologie funéraire a permis de mettre en évidence un ensemble de gestes, réalisés par l'entourage du défunt, aussi bien lors des funérailles qu'au cours de commémorations ultérieures. Ces gestes, décryptés par l'analyse des données matérielles, invitent à replacer l'humain – les relations sociales, affectives, amicales, familiales – au cœur du discours sur la mort. Or, la variété des sources sur les affranchis, groupe social particulièrement visible dans les nécropoles d'époque romaine, vient conférer de l'épaisseur aux vestiges matériels : l'iconographie et les textes (littéraires, juridiques et épigraphiques), couplés aux études archéo-thanatologiques, permettent ainsi de réfléchir avec une acuité nouvelle aux pratiques funéraires des *liberti* et aux choix mémoriels afférents. Les réflexions de cette journée, centrées sur une approche anthropologique, en histoire sociale, visent à interroger la manière dont, pour un affranchi, l'érection d'un tombeau participe à l'affirmation de son nouveau statut et de la place nouvelle qu'il occupe au sein de la cité. Les questionnements de cette rencontre s'organisent autour de trois axes principaux.

Un premier axe porte sur l'affranchissement en lui-même et les rapports entre *liberti* et anciens maîtres. En terme de dépendance, que révèle la cohabitation patron-affranchi dans un même tombeau ? Au contraire, pour quelles raisons un *libertus* disposait-il de son propre *monumentum, sibi et suis* ? Outre des raisons juridiques, quelles motivations (affectives, amicales, sociales, ...) ont déterminé les modalités de mises en terre des affranchi(e)s et de leurs patrons ou matrones ? On se demandera également dans quelle mesure le monument funéraire d'un *libertus* venait sceller une décision juridique et construire son identité sociale.

Le potentiel jeu communicationnel mis en place avec le monde des vivants est au cœur du second axe, dévolu à la manière dont les tombeaux d'affranchis participaient à l'intégration civique des *liberti*. En particulier, que révèlent les textes, les images ou les vestiges archéologiques associés à ces monuments, sur la réussite économique de certains anciens esclaves ? Sur leur proximité avec des familles prestigieuses ? Sur leur rôle dans la vie publique de la cité ? Une attention particulière pourra être portée aux femmes affranchies, nombreuses à avoir érigé des *monumenta*.

Enfin un dernier axe invite à réfléchir à l'importance de la *familia* dans l'organisation spatiale et dans la construction mémorielle des tombeaux d'anciens esclaves. On s'interrogera donc sur les logiques structurelles ayant dicté l'emplacement des sépultures d'affranchis et sur la présence ou l'absence de marqueurs mémoriels associés : dans quelle mesure l'affichage des liens de parentés, des âges et des statuts des différents défunts s'explique par la constitution d'une nouvelle *familia*, enfin reconnue de manière officielle ?

Finalement, à partir des sources variées à disposition (reliefs, inscriptions funéraires, textes juridiques, vestiges archéologiques), il s'agit de réfléchir à la manière dont les tombeaux d'affranchis témoignent de relations clientélares, familiales ou amicales, entretenues avec des individus de tout statut juridique. Ainsi cette rencontre est l'occasion de se pencher à nouveau sur la profonde originalité des structures sociales romaines, cette fois par le biais des pratiques funéraires des *liberti*.

# Programme de la journée

*Accueil (9h00-9h15)*

## **Introduction (9h15-9h45)**

**N. Tran** (Herma ; Université de Poitiers)

**Discussions (9h45-10h05)**

## **Mourir affranchi à Mérida ? (10h05-10h35)**

**S. Armani** (Pléiade ; Université Sorbonne Paris Nord)

La colonie de Mérida, fondée en 25 av. J.-C. avec des vétérans des guerres cantabres, puis *caput provinciae*, est l'une des cités de la péninsule ibérique qui compte le plus grand nombre de témoignages épigraphiques sur la présence d'affranchis au sein de sa population. Cette documentation, essentiellement funéraire, constitue donc un observatoire privilégié des relations qu'entretenaient sur place ces individus entre eux et avec les autres catégories sociales, d'autant plus que le corpus éméritain s'enrichit chaque année de nouvelles découvertes et de révisions régulières permettant une connaissance plus fine de cet univers. À travers l'étude des formulaires funéraires qui permettent de mesurer des pratiques remarquables telles que le recours à l'endogamie, l'indication de l'*origo* locale, l'identification d'une parentèle, l'utilisation de formules inédites dont certaines trahissent une certaine forme de conservatisme de ce milieu, *etc.*, la communication essaiera d'envisager les modalités de l'intégration des affranchis dans le corps civique, ses originalités et/ou une tendance prononcée à se fondre dans la masse.

**Discussions (10h35-10h55)**

*Pause*

## **Les couples d'affranchis et la mémoire funéraire : exemples d'Italie du sud. (11h10-11h40)**

**J. Hoznour** (ASA ; Université de Lausanne)

Au travers de quelques exemples d'inscriptions funéraires provenant d'Italie du Sud, cette présentation aimerait traiter des motivations des familles, de l'entourage ou du défunt lui-même concernant le choix des inscriptions funéraires. Au-delà de la mise en évidence de liens et d'événements importants (familiaux, amicaux, professionnels) liés à la vie du défunt, certaines informations sont mentionnées ou peuvent avoir été mentionnées dans un but moins « standard » comme par exemple s'assurer que sa descendance continue de bénéficier de certains droits et acquis. Qu'en est-il et comment ces informations sont-elles mentionnées ?

**Discussions (11h40-12h00)**

*Déjeuner*

## **Les affranchis dans l'univers des nécropoles à Béziers : un cas d'étude pour la Narbonnaise. (13h30-14h00)**

**M. Christol** (Anhima ; Université de Paris 1)

La documentation épigraphique provenant de cette colonie romaine révèle un faciès épigraphique qui l'associe étroitement à celui de la capitale provinciale voisine, une colonie romaine aussi, mais plus ancienne, puisqu'établie avant même la fin du II<sup>e</sup> s. av. n. è. Il s'agit d'usages qui se placent de manière évidente dans la contiguïté des usages caractéristiques de l'Italie. Néanmoins l'approche des sources ne va pas sans des difficultés, rendant complexe la collecte des informations. Un nombre important des documents épigraphiques provient des « murs d'archives » qu'étaient les fortifications urbaines, mais c'était aussi le cas à Narbonne et même à Nîmes. Les démontages qu'ont subis les ensembles funéraires, avant la réutilisation de leurs blocs, avant leur dispersion qui s'est produite lors des remplois, leur perte éventuelle ou leur destruction qui ont eu lieu lors du démontage, moderne ou

contemporain, ont dispersé, décomposé, fragmenté textes. Souvent la reconstruction ou la restitution sera considérée comme aléatoire par le chercheur peu habitué à la pratique des documents épigraphiques.

Il convient de définir, chaque fois que c'est possible, les cadres de la sépulture ou de la tombe. Il convient ensuite de tenir compte de ce que l'on avait écrit en façade et de ce qui apparaissait à l'intérieur des enclos, quand il en existait. Les inscriptions aident à mieux faire apparaître divers sujets d'épigraphie funéraire. Le rôle des affranchis est mis en évidence tant dans l'installation de la tombe que dans sa gestion durant les étapes de son fonctionnement. On peut analyser les diverses manières dont ce rôle est exprimé. Des enquêtes globales apportent une série de résultats. Mais aussi apparaissent à travers des exemples isolés, des traits caractéristiques qui méritent d'être considérés comme révélateurs de pratiques plus concrètes. Ces cas doivent être traités comme exemplaires et faire l'objet d'une attention très minutieuse – ce qui les écarte peut-être des enquêtes générales. Leur mise en évidence est nécessaire, afin de permettre d'envisager la construction patiente de séries plus étoffées. Ils concernent le rôle des femmes de statut affranchi (*freedwomen*) et se rapporteraient à la préservation du nom de famille. C'est un aspect de la composition des textes que l'on peut bien mettre en valeur.

### Discussions (14h00-14h20)



### La représentation des affranchis : réflexions sur les monuments funéraires de Narbonne à partir de découvertes récentes. (14h20-15h20)

**S. Agusta-Boularot** (ASM ; Université Paul Valéry Montpellier 3),  
**V. Bel** (INRAP), **C. Courier** (CCJ ; Aix-Marseille Université)  
et **E. Rosso** (EA Rome et ses renaissances ; Sorbonne Université)

En 2020, les fouilles de la nécropole romaine des berges de la Robine, à Narbonne, ont mis au jour une stèle inscrite et ornée de deux bustes sculptés dans une niche. Bien qu'elle ait été découverte en remploi, sa destination funéraire première ne fait aucun doute et son inscription permet de la rattacher à plusieurs monuments funéraires fragmentaires issus du démantèlement des remparts de la ville, qui honorent plusieurs membres de la *familia* des *Catii* narbonnais et/ou portent le même type de décor sculpté. L'appartenance des dédicants de la nouvelle stèle au milieu des affranchis est l'occasion de rouvrir le dossier de la représentation des *liberti* dans la capitale et dans les autres cités de la Province : par son décor, elle s'insère en effet dans la riche tradition iconographique des « stèles à portraits », dont les modèles italiens et les applications ou adaptations provinciales permettent de mieux saisir les enjeux et les finalités, entre célébration individuelle et familiale, entre ingénu et affranchis.



### Discussions (15h20-15h50)

## **Du visible à l'invisible. Réflexions sur les constructions mémorielles de quelques tombeaux familiaux d'affranchis pompéiens. (16h00-16h30)**

**W. Van Andringa** (AOOrOc ; École Pratique des Hautes Études)

Érigés le long des routes à l'entrée des villes, les tombeaux participaient à la fabrique de mémoires sociales individuelles, transmises à la communauté des vivants. De tels sociotransmetteurs furent particulièrement mis à profit par les affranchis qui firent ériger, bien souvent de leur vivant, des monuments funéraires marquant leur intégration ultime à la *ciuitas*. Les Anciens distinguaient ces *monumenta* des *sepulcra*, constitués par les restes osseux du défunt et en général invisibles aux yeux des passants. Or l'enquête archéologique menée depuis près de 20 ans dans la nécropole pompéienne de Porta Nocera, sur des enclos funéraires appartenant principalement à des affranchis, a permis de mettre en évidence des réalités individuelles d'une grande diversité et distinctes des mémoires sociales affichées par les tombeaux. Ici on vieillit de près de sept ans le fils d'un riche *libertus* ; là on rassemble dans une même sépulture les os d'une affranchie et de son patron ; à l'inverse, voici une ancienne esclave qui reçut deux sépultures. À travers l'étude de plusieurs tombeaux d'affranchis récemment fouillés, seront notamment interrogés l'extrême variabilité des situations sociales et la nature des liens communautaires perceptibles (affectifs, familiaux, de dépendance clientélaire ...).

## **Verania Clara, Caecilia Agathia, Novia Amoena : le rôle social d'affranchies pompéiennes à la lumière des fouilles récentes de leurs tombeaux. (16h30-17h00)**

**A. Durand** (AOOrOc ; Université de Lille)

Dans le prolongement de la présentation réalisée par W. Van Andringa, sera questionné le rôle des femmes affranchies dans la fondation des mémoires familiales. Cette enquête amènera à revenir sur la manière dont le *monumentum* d'un *libertus* permettait d'entériner des liens parentaux et matrimoniaux (rendus légitimes par la manumission) et surtout de préciser la place occupée par les femmes affranchies dans cette construction mémorielle originale. Beaucoup d'études anthropologiques ont souligné la fonction centrale des femmes dans différentes séquences funéraires ; les *libertae* jouaient-elles un rôle social spécifique dans les pratiques funéraires ? Par ailleurs, faire ériger un tombeau permettait-il à ces anciennes esclaves de transcender certaines rigidités sociales ? Dans quelle mesure la mise en œuvre d'un tombeau leur permettait-elle d'affirmer leur intégration à la *ciuitas* ? Telles seront les questions abordées à travers l'étude de trois tombeaux voisins récemment fouillés dans la nécropole de Porta Nocera (1D, 1E, 1F), tous fondés par d'anciennes esclaves (Caecilia Agathia, Novia Amoena, Verania Clara). Ces études de cas, révélant une certaine variété dans l'organisation spatiale des sépultures au sein des enclos et des stratégies mémorielles diverses, visent à mettre en lumière le détail de pratiques locales ; seules des mises en série plus larges permettront d'apporter un discours plus général.

**Discussions communes et conclusion (17h00-17h30)**

